

Le président de l'université de La Réunion

Vu le code de l'éducation et notamment l'article D612-1-13 ;

Vu les propositions de l'UFR santé ;

Vu les propositions de l'UFR sciences et technologies ;

Vu les propositions de l'UFR droit et économie ;

Vu les propositions de l'UFR lettres et sciences humaines ;

ARRETE

Article 1 : Sont désignés en qualité de présidents et membres pour les commissions d'examen des vœux dans Parcoursup :

Parcours spécifique accès santé campus du Moufia

Président : Jimmy SELAMBAROM

Membres :

Marie-Paule GONTHIER

Thierry MALBERT – mineure sciences sociales

Jean-Marc RIZZO – mineure économie et gestion

François CAFARELLI – mineure droit

Article 2 : La Direction Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Denis, le 04/04/2020

Le Président de l'Université de la Réunion



Pr. Frédéric MIRANVILLE

